

BREVET DE RANDONNEUR MONDIAUX-

- Samedi 30 Mars 2019 : Départ de 6h30 à 7h - Délais Maximum 13h30 -

- Brevet 200km organisé par Assas-Cyclisme-Evasion - code ACP : 34 – 8309 -

Le Brevet est validé par l'Audax-Club-Parisien - N° d'homologation : 2019 LR 07

Accueil 6h : Brasserie l'Inattendue 92 Grand Rue 34820 Assas (Face à la Mairie). Tel : 09 84 06 15 37

Responsable : *Gérald Razier 105 Rue de la Chicane 34820 Assas* : gerald.razier@orange.fr

- REGLEMENT-

Le brevet étant une randonnée cycliste, aucun temps ni classement ne sera publié.

Ce brevet est ouvert à tous, licenciés ou non licenciés de 18 ans et plus.

Les participants sont considérés en excursion personnelle, pour cela ils devront respecter le code de la route, les arrêtés municipaux des localités traversées et n'utiliser que la partie droite de la chaussée.

Chaque participant est tenu d'être **couvert par une assurance responsabilité civile**.

L'organisation décline toutes responsabilités en cas d'accident.

Le parcours ne sera pas fléché, l'allure est libre, l'itinéraire doit être respecté et accompli en autonomie.

Carte route nominative avec lieux de contrôle, sera remise au départ, après avoir consentie l'inscription.

Pour valider le brevet, le participant devra oblitérer sa carte de route, sur le lieu des contrôles (Commerces)

Au retour à la Brasserie l'Inattendue, vous déposerez votre carte de routes, **une boisson vous sera offerte**.

A défaut, vous déposerez les cartes de route dans la boîte à lettre de l'organisateur, 300 mètres de la place de la Mairie, au 105 rue de la chicane. C'est la rue en face la pharmacie, le 105 c'est 100m plus bas à gauche en descendant.

Départ : de 6h30 à 7h : Veuillez démarrer votre brevet **dans la ½ heure relative** au créneau horaire du départ.

Instruction de l'organisation : La formation des groupes de cycliste ne devra pas dépasser vingt Vélos.

L'organisation demande le respect de cette action, en relation au code de la route et à la sécurité des usagers de la route

Sécurité : Décret du code de la route : **Rouler dans l'obscurité** : Éclairage et Gilet réfléchissant sont Imposés.

- Prolongateur de cintre interdit - **Casque Obligatoire** -

B.R.M : Organisé sous le règlement de l'Audax-club-Parisien : www.audax-club-parisien.com rubrique B-R-M

- Le présent règlement est considéré comme accepté dès l'inscription -

A la remise de votre carte de route nominative,

ce règlement considéré comme lu, sera approuvé par un émargement

Responsable : Gérald Razier Tel : 06 77 45 71 90 – Club organisateur : Assas-Cyclisme-Evasion.

INSCRIPTIONS

Attention !! Tarif majoré, si inscription sur place.

Possibilité de télécharger un bulletin sur le site du club organisateur www.assas-cyclisme-evasion.fr

- Inscriptions par Email, **dernier délais le vendredi 29 Mars 2019 à 20h.**

Paiement de l'inscription par email : Au retrait des cartes de route.

- Inscriptions par courrier avec le bulletin ci-joint, **derniers délais le Vendredi matin 29 Mars 2019**

- S'il vous plaît, évitez les appels téléphoniques. Renseignements par Email : gerald.razier@orange.fr

- Bulletin d'inscription au B-R-M 200km, pour courrier postal ou fichier email -

Bulletin à remplir précisément et à envoyer au responsable, avec le chèque de paiement, dernier délais le 29/03/2019.

FÉDÉRATION :

CLUB :

F.F.C.T O U.F.O.L.E.P O Triathlon O NOM (sans abréviation) :

F.S.G.T O F.F.C O Autres O N° de département : N° A.C.P du club.....

PARTICIPANT

NOM (en majuscules) : Prénom : N° Licence.....

Né(e) le / / 19..... Adresse :

Code Postal : Commune : N°Dpt..... Pays :

Adresse email : Tel portable..... Tel d'urgence.....

Attention !! Tarif majoré, si inscription sur place. Paiement au retrait des cartes de route.

Catégories	Inscriptions Courrier ou Email	Inscriptions sur place
Licencié	Ordre chèque Assas-Cyclisme-Evasion 5,00 €	8, 00 €
Non-Licencié	Ordre chèque Assas-Cyclisme-Evasion 5,00 €	8, 00 €

Pour le retrait des cartes de route, la licence ou un certificat médical, seront demandés.

Signature

